

Un aspect important de la question de connecter les petits agriculteurs aux marchés est celui de la formation à la relève et du remplacement de la population vieillissante, ainsi que la formation et l'installation de nouveaux producteurs, jeunes ou non pour nourrir les villes. Dans bon nombre de régions de notre planète il existe des apprentissages formalisés pour ce faire. Au Japon, dans le province de Hyogo, les autorités locales ont travaillé de concert avec Shinji Hashimoto du réseau Teikei (réseau berceaux des AMAPs)¹. D'autres couveuses existent en Californie et ailleurs. Nous avons choisi de partager l'étude de cas des Champs des possibles, en région Ile de France, car il plus complet à notre connaissance. Nous joignons également une présentation détaillée du projet, qui est un plein développement.

TITRE : LES CHAMPS DES POSSIBLES

Comité de lecture

RESUME

L'association Les Champs des Possibles accompagne des porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique et circuits courts en Île-de-France. Elle propose un accompagnement renforcé et cadre innovant de test d'activité préalable à l'installation pour permettre aux candidat-e-s à l'installation de tester leur projet en grandeur réelle avant création de leur propre entreprise.

MOTS CLES

Opérateur(s) : Association
Bénéficiaires : Universel

Domaine(s) : Agriculture
Type d'innovation : Services

Pays : France
Région : Ile-de-France
Envergure du programme : Local

Date de lecture de la fiche:

.././2014

Lectures complémentaires :

- **RENETA, Les Espaces-Test agricoles : une diversité de dispositifs au service de l'installation agricole, CREFAD Documents, 2013, 150 p**
- **Ministère de l'Agriculture, Programme Ambition Bio 2017, Recueil de projets exemplaires, décembre 2013, 68 p.**

AUTEUR(S)

Nom : PECHOUX
Prénom : Sylvain
Fonction: Coordinateur
Adresse email:
sylvain@leschampsdespossibles.fr

Fiche rédigée par : Chiara Fioretto

PROGRAMME

Date de démarrage : 2009
Lieu de réalisation : Ile de France

Budget annuel et origine du financement : 286 517 euros (2013).
Subventions publiques (collectivités locales) et privées pour 77% et autofinancement pour 23% des ressources.

Annexe : NON

ORGANISME

Nom : Les Champs des Possibles
Adresse postale : 24 rue Beaubourg, 75002 Paris
Logo de l'organisme

Site internet : www.leschampsdespossibles.fr
Nombre de salariés : 2,5
Nombre de bénévoles : 15
Nombre d'adhérents : 20



1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Avec la création de nombreuses Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) en Île-de-France à partir de 2003, la demande en produits agricoles biologiques et de proximité

¹ http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-1731_fr.html

augmente. Pourtant, la majeure partie des produits biologiques consommés dans la région est d'origine extra-régionale. Le manque d'agriculteurs en zone périurbaine devient problématique pour répondre à la demande croissante des AMAP franciliennes. En parallèle, les jeunes agriculteurs formés à l'agriculture biologique ont des difficultés à s'installer. Ainsi, le Réseau des AMAP d'Île-de-France lance en 2009 une couveuse d'activité rurale et agricole afin de faciliter ces installations. Ses adhérents sont le réseau régional des AMAP, les agriculteurs accompagnateurs, les bénévoles (autres que les agriculteurs) et les groupes AMAP en contrat avec les entrepreneurs à l'essai.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser l'installation de nouveaux actifs agricoles en Ile de France.
- Favoriser l'insertion dans le milieu socio-professionnel, en particulier pour les personnes non issues du monde agricole
- Répondre à l'enjeu du redéploiement d'une agriculture biologique de proximité orientée vers les circuits courts
- Permettre une transition progressive entre formation agricole et installation, en organisant la transmission des savoir-faire pratique et la confrontation aux réalités du métier

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Mise en place d'un espace test agricole permettant l'accueil et l'accompagnement de candidat-e-s à l'installation en agriculture biologique en Ile de France.
- Les porteurs de projet développent une activité agricole autonome dans un cadre sécurisé (hébergement juridique de l'activité par la couveuse, mise à disposition de moyens de productions (foncier, matériel, etc.) d'un statut et d'une couverture sociale, mise en relation avec des partenaires commerciaux (AMAP), accompagnement technique, accompagnement à l'entrepreneuriat, appui à la recherche de foncier, etc.
- Le test d'activité agricole à une durée de 1 à 3 ans, il peut déboucher sur la création d'une activité agricole ou un changement d'orientation en cas de non validation par la personne elle-même de son projet d'installation (réversibilité du test).
- Le test intègre un parcours de "compagnonnage paysan", destiné à favoriser la transmission des savoir-faire et à faciliter l'insertion dans le milieu professionnel et mobilisant pour ce faire des « tuteurs », paysans expérimentés et formés à l'accompagnement..
- Pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, l'association est devenue Organisme de Formation en 2011 et dispense annuellement une quinzaine de sessions de formation à destination des porteurs de projet et des paysans installés sur des thèmes relatifs aux techniques de production en agriculture biologique, à la gestion économique de l'exploitation ou à l'entrepreneuriat.

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Impacts sociaux : depuis la création de la couveuse, 15 personnes ont été accompagnées par le dispositif en maraîchage, élevage ovin et polyculture. Sur les 9 personnes sorties, 7 sont installées ou en cours d'installation, 1 s'est orientée vers le salariat agricole et un a créé une entreprise de réalisation de potagers chez des particuliers. Impacts économiques : 8 578 paniers de légumes ou colis d'agneaux produits pour une dizaine de groupes en AMAP partenaires. 3 fermes d'accueil (Seine et Marne, Essonne, Yvelines). 4 paysans tuteurs mobilisés. Le chiffre d'affaires cumulé des entrepreneurs à l'essai accueillis en 2013 atteint 171 000 euros.

5) CARACTERE INNOVANT

Les principales innovations sont d'ordre juridique et organisationnelle (adaptation au secteur agricole d'outils (couveuses, CAE) créés dans les années 2000 dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire) et partenariales avec la mise en lien du monde agricole avec ceux de l'ESS, de l'emploi, de la formation, etc. D'ordre sociologique également avec la prise en compte fine des besoins spécifiques du public « hors cadre familial » mal appréhendé par les dispositifs classiques d'accompagnement à l'installation.

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Les Champs des Possibles est partie prenante aux côtés de l'association Terre de liens IDF, du Réseau des AMAP IDF, du Groupement des agriculteurs biologiques d'IDF du pôle ABIOSOL (pôle régional d'accompagnement des projets biologiques et solidaires). Mise en commun des moyens, outils et compétences afin d'assurer un accompagnement optimal des projets des futurs agriculteurs biologiques. Partenaires financiers 2013 : Conseil Régional IDF, Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Seine et Marne, France Active, CIGALES. Les Champs des Possibles font partie des membres fondateurs du Réseau National des

Espaces Test Agricoles (RENETA) qui réunit plus d'une cinquantaine d'espaces test en activité ou en projet sur le territoire national et dans quelques pays européens et dont les objectifs principaux sont l'appui à l'émergence de nouveaux projets et l'échange de pratiques sur ces dispositifs innovants. Le réseau est également force de propositions sur le plan législatif et réglementaire sur les questions concernant l'installation agricole.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

- Les principales difficultés rencontrées au démarrage ont été liées au caractère innovant du dispositif et à l'adaptation nécessaire de statuts et de cadres légaux initialement non conçus pour des projets agricoles.
- Le projet a également eu du mal au démarrage à trouver du foncier susceptible d'accueillir la première expérience, ce qui reste d'ailleurs une difficulté récurrente en Ile de France où la disponibilité foncière est faible et la concurrence importante.
- En termes de modèle économique, l'association se trouve confrontée à des besoins d'investissement (en bâtiments agricoles notamment) difficiles à financer étant donné le caractère non lucratif de l'activité.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

- Les obstacles juridiques et administratifs ont été petit à petit levés par un travail de fond réalisé avec les administrations concernées (MSA, pôle Emploi, DRIAAF, DIRECCTE), avec l'appui du RENETA.
- L'accès au foncier initial a été permis par la proposition d'un agriculteur bio, administrateur du Réseau des AMAP d'Ile de France, en 2009 de mettre des terres à disposition chez lui, à Villenauxe la Petite (Seine-et-Marne) et d'accompagner des futurs agriculteurs. En 2010, un deuxième lieu d'accueil est mis à disposition par ses exploitants dans les Yvelines. En 2012, un troisième site appartenant à l'Agence des Espaces Verts du Conseil Régional d'Ile de France a été attribué au projet et à 3 des entrepreneurs à l'essai sortant du dispositif. Plusieurs collectivités sont aujourd'hui candidates pour accueillir sur leur sol un lieu test du dispositif.
- Pour répondre partiellement à la problématique des investissements productifs, l'association a tissé des partenariats avec des acteurs locaux de la finance solidaire (clubs CIGALES, cagnottes solidaires, plateforme France Active) et a mis en place un « fonds de dotation pour investissement » alimenté par les amapiens partenaires du projet qui permet chaque année de collecter entre 7 000 et 9 000 € contribuant à l'équipement des lieux-test (tunnels, tracteurs, etc.).

Améliorations futures possibles

- Evolution du statut juridique de la structure : transformation en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) en 2014 pour mieux répondre aux besoins de développement du projet, élargir la gouvernance à l'ensemble de ses parties prenantes et conforter son modèle économique.
- Elargissement du nombre de lieux de test et de la gamme des activités « testables » (grandes cultures, arboriculture, élevage...)
- Proposition d'hébergement durable d'activités agricoles et para-agricoles (à l'issue du test d'activité) au sein de la SCIC permettant aux personnes volontaires de créer leur activité agricole ou artisanale dans le cadre d'une entreprise coopérative partagée.
- Mise en place d'une ressourcerie de matériel agricole pour permettre l'équipement progressif et à moindre coût des jeunes installé-e-s en matériel agricole.

Présentation des facteurs de réussite pour la mise en œuvre du programme

Secteur d'activité porteur : débouchés en croissance. Intégration de la couveuse dans les programmes de développement portés par la Région Île-de-France: un levier pour acquérir du foncier et des partenariats avec les organismes professionnels. Complémentarité avec des dispositifs existants pour l'installation sur le territoire (Plan de professionnalisation personnalisé, Pôle ABIOSOL...). Intérêt des collectivités territoriales pour installer de nouveaux actifs agricoles dans une région à la démographie agricole sinistrée (moins de 5000 exploitations agricoles professionnelles pour 12 Millions d'habitants). Base militante importante et soutien continu du mouvement AMAP régional.

Conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Définir un périmètre d'action pertinent (ici le territoire régional), y repérer les acteurs

potentiellement concernés par le projet pour établir synergies et économies d'échelle. S'appuyer sur un réseau d'agriculteurs bio, moteurs pour l'accompagnement, garant de l'insertion dans le milieu socio professionnel, en prévoyant une rémunération adaptée pour cette mission. Favoriser un accompagnement sur des fermes en activité, plutôt que sur du foncier mis à disposition sans agriculteur implanté afin de maximiser la transmission des savoir-faire et utiliser au mieux les ressources (matériel présent sur les fermes d'accueil). S'assurer d'une implication forte des collectivités territoriales dans la participation à l'acquisition des terres et dans le cofinancement du projet. Développer des partenariats aussi bien avec les acteurs agricoles et économiques, qu'avec les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire. Ne pas méjuger le temps d'animation nécessaire et l'importance de la création d'un poste dédié.

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme

- Recherche appliquée sur la question du transfert des savoirs paysans afin de calibrer au mieux l'accompagnement (projet en cours au sein de RENETA avec plusieurs centres de recherche)
- Adaptation des statuts coopératifs aux fonctions de test d'activité et de coopération de production (travail en cours avec la CG-SCOP et la FN CUMA)
- Analyse sociologique des profils et parcours des nouveaux installés NIMA (Non Issus du Monde Agricole), très différents des vagues de retour à la terre des années 70-80 (thésard bienvenu !)

8) REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Nom, Initial prénom « titre » nom de la revue (année)

Exemple : Kourilsky, P. « L'altruisme : clé de la lutte contre la pauvreté » *FACTS Reports* (2012) tome: page.

9) POUR EN SAVOIR PLUS (Annexe autorisée : budget du programme, article de presse, rapport etc.)

10) MOTS-CLES (5 minimum à cocher dans la liste ci-dessous)

OPERATEUR(S): Association

BENEFICIAIRES: Universel

DOMAINE(S): Agriculture

TYPE D'INNOVATION : Service

ENVERGURE DU PROGRAMME : Local

AUTRE(S) (Libre et facultatif) : Couveuse agricole et rurale

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. OPERATEUR(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Association, ONG Etablissement Public Académique, Institut de recherche Organisation internationale Particulier(s) Entreprise Fondation Autre (à préciser) : | <p>2. BENEFICIAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adolescents Bottom Of the Pyramid (BOP) Chômeurs Détenus Enfants de moins de 5 ans Entreprises Etudiants Femmes Immigrés Minorités Personnes en situation de handicap Populations bidonvilles Populations indigènes Populations nomades Population rurale Population urbaine Seniors Universel Autre (à préciser) : | <p>3. DOMAINE(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide alimentaire Agriculture Biens essentiels Budget Changement climatique Coopération Culture Droits fondamentaux Economie Emploi, Travail Finance Education, Formation Energie Environnement Gouvernance Logement Loisirs, Sports Migrations Moyens de communication Participation citoyenne Philosophie, Sociologie Protection sociale Psychologie Religion Santé Science Urbanisme Tourisme Transports Autre (à préciser) : | <p>4. TYPE D'INNOVATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Événement Mode de distribution Organisation Produits Savoir-faire Services Technologie Autre (à préciser) : <p>5. ENVERGURE DU PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Local National International <p>6. AUTRE(S) (Libre et facultatif) :</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mention « Licence Creative Common » + DOI